



Nº 117 Journal d'information municipale - GRATUIT - Février 2017



Préservons la vie côté bien-être!

La vie côté bien-être à Saint-Gély-du-Fesc, si chère à tous ses habitants, ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre nous, au respect de certaines règles élémentaires, qui relèvent le plus souvent du bon sens,

(Lire notre article en page 3)

Événements

14^e édition du Salon du livre ancien et moderne

Organisée par Les Compagnons du livre, en partenariat avec la municipalité

Dimanche 19 février, de 10h à 18h Espace Georges Brassens



Saison culturelle La Devoiselle 2017 Gérard Pansanel, Timeless, avec Rémi Ploton et Joël Allouche

Concert organisé par la municipalité Salle culturelle Espace Georges Brassens



Fête des grands-mères Représentation théâtrale "Les hommes préfèrent mentir"

Organisée par la municipalité Salle culturelle Espace Georges Brassens





VOTRE INTERMARCHE DE SAINT GELY DU FESC **PRATIQUE**

PACTE PRIX * Voir modalités en magasir



Ainsi en est-il également de la représentation de Saint-Gély à la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup : Conformément à une délibération intercommunale du 19 mars 2013 approuvée par le conseil municipal le 17 juin 2013 et validée par le Préfet, la commune disposait de 7 représentants sur 70 sièges. L'évolution de la réglementation sur la répartition des sièges au sein des Communautés de communes imposée par la Nouvelle organisation territoriale de la république (la loi NOTRe), ajoutée à cela la récente démission du Maire de Notre-Dame-de-Londres, ont conduit à une nouvelle répartition des sièges de chaque commune. Nous avions dès lors légalement le choix entre 10 représentants sur 62 élus, ou 12 représentants sur 68. Le territoire comprenant 4 grosses communes sur les 36 qui la composent, il était important pour nous de garantir la poursuite d'un intérêt intercommunal de solidarité et d'une représentation proportionnée de ces villages. Saint-Gély gagnait déjà en représentativité par rapport à la situation antérieure. Nous avons accepté, n'en déplaise à certains, sans doute adeptes de

Ainsi en a-t-il été en 2016 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui fixe les axes de développement de la commune pour les 15 prochaînes années, dans le respect des principes de développement durable :

Lors du précédent mandat, un projet de PLU, soumis à enquête publique, avait obtenu un avis favorable du commissaire enquêteur assorti de réserves

importantes. Était notamment reprochée par les services de l'État une trop forte consommation d'espaces (88 hectares de consommations nouvelles). En l'état, Monsieur le Préfet aurait déféré ce dossier au tribunal administratif plaçant ainsi l'aménagement urbain sous tutelle de l'État. Dans ces conditions, il nous est

apparu nécessaire de revoir la copie, tout en continuant à défendre le concept de commune attachée à sa qualité de vie, à ses espaces naturels et agricoles. Le nouveau dossier de PLU est actuellement soumis à enquête publique. Il prévoit un développement harmonieux, une urbanisation raisonnée à l'horizon 2030.

Ainsi en est-il encore de la gestion du service de l'assainissement :

Le contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement vient d'être

Si la compétence pour l'alimentation en eau potable relève du Syndicat

Mixte des Eaux, celle de l'assainissement appartient à la commune jusqu'au

31 décembre 2017, date à laquelle elle sera de par la loi transférée à la

Les négociations finales ont abouti à une baisse significative du prix de

l'assainissement, mais également à des engagements supplémentaires en

L'abonnement au service passe de 34,10 €/an à 26 €/an et le prix au m³ de 0,6062 € à 0,5350 €. Au final, une consommation de 120 m³ d'eau facturée jusqu'à présent 153,16 €TTC pour la partie assainissement coûtera au citoyen

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

termes d'investissements de la part du délégataire.

134.86 €, soit une économie de 18.30 €

l'autarcisme communal, de valider l'option fixant à 10 représentants sur 62 le nombre de délégués communautaires de Saint-Gély-du-Fesc.

Ma collaboration avec la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup est sincère. Il y va de l'intérêt de la commune. Je porte mes dossiers et je les défends énergiquement. J'en veux pour preuve, entre autres, le redimensionnement et la mise aux normes de la déchèterie pour fin 2018, l'agrandissement acté de notre salle culturelle à vocation intercommunale. Rappelons aussi les attributions de fonds de concours pour divers travaux...

La collaboration communautaire est un processus incontournable dans lequel chacun doit savoir dépasser ses intérêts sans subir de préjudice. C'est avec cette philosophie que nous participons à sa construction, afin que demain vous en trouviez le bénéfice, et que vous n'ayez jamais le sentiment de la subir!

Pour autant, Saint-Gély poursuit sa démarche identitaire : des dispositions de la loi ALUR prévoyaient le transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité au 27 mars 2017, sauf si 9 communes de l'intercommunalité représentant plus de 9 274 habitants s'y opposaient. Considérant l'hétérogénéité du territoire intercommunal, aux enjeux urbanistiques totalement différents, sur ma proposition, le conseil municipal s'est opposé au transfert de compétence pour que nous puissions garder la main mise sur le parti d'aménagement futur et préserver ainsi le cadre de vie.

Michèle Lernout

CRÉATION D'UN JARDIN DU SOUVENIR

Dès la fin du premier trimestre, la municipalité lancera des travaux pour la réalisation d'un jardin du souvenir au cimetière du Rouergas. Il sera situé à proximité de la chambre funéraire.

e jardin du souvenir est un espace de dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation.

Les familles ont aussi le choix de les disséminer dans la nature (hors voie publique et propriété privée), suite à une déclaration à la mairie du lieu de naissance du défunt.

PLU ET ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

L'enquête publique a débuté le 16 janvier et se poursuit jusqu'au 17 février prochain.

e Plan Local d'Urbanisme et le zonage d'assainissement de la commune sont soumis depuis le 16 janvier et jusqu'au 17 février à enquête publique unique, dernière étape de la procédure avant leur approbation par le conseil municipal.

Le dossier est consultable en mairie, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Chacun peut consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser à la mairie à l'attention du commissaire-enquêteur.

Après avoir tenu deux permanences les 16 et 28 janvier, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public le vendredi 17 février, de 14h à 17h.

RÉFECTION DU PARKING MAURICE BOUSQUET

La municipalité va profiter des vacances d'hiver pour réaménager le parking attenant à la Salle Maurice Bousquet.

a réorganisation de cet espace permettra d'augmenter le nombre de places de stationnements. En complément d'une réfection complète de la couche de surface, un nouvel éclai-

rage LED, plus économique et plus performant sera installé.



DE NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Lors du conseil municipal du 20 janvier 2017, il a été procédé à l'élection des délégués représentant la commune au sein du conseil communautaire.

Ont été élus : Hélène TAURAN, Michel MAROT et Isabelle ALDEBERT.

Ils siègeront aux côtés de Michèle LERNOUT, Guillaume FABRE, Annie LAMOR, Philippe LECLANT, Claude COURTOIS, Valérie RIVIERE et Gilles FRONTIN.

JEUNESSE

ESPACE JEUNESSE

Activités Municipales

Ça s'est passé

Mercredi 4 et samedi 7 janvier : galette des rois, à l'Espace jeunesse Samedi 21 janvier : sortie patinoire Odysseum Mercredi 25 janvier : sortie lasergame





Programme des vacances d'hiver

au Palais des sports René Bougnol

Du lundi 6 au vendredi 10 février : séjour ski, à Aillons-Margeriaz, en Savoie Lundi 13 février : sortie cinéma, au CGR de Lattes Mardi 14 février : sortie Bubble foot, à l'Urban soccer de Castelnau-le-Lez et tournoi de volley, à l'Espace jeunesse Mercredi 15 février : tournoi de handball, à l'Espace jeunesse et soirée match (MAHB-Créteil),

Jeudi 16 février : sortie Bowlingstar/Laser, à Montpellier Près d'Arènes

Vendredi 17 février : tournoi de tennis de table et soirée vidéo, à l'Espace jeunesse

Camps d'été (en préparation)

Deux camps d'été sont organisés par la municipalité :

un pour les 12-14 ans en Lozère,
 du lundi 10 au jeudi 13 juillet.
 Au programme: activités de pleine nature (accrobranche, canoë sur le Tarn, VTT, tir à l'arc, spéléologie...)

Début des inscriptions à l'Espace jeunesse le 1^{er} mars, à 8h

• un autre pour les 14-17 ans à Seignosse-Hossegor, sur la côte basque,

du lundi 31 juillet au vendredi 4 août. Au programme : surf, VTT, pelote basque...

« Et si je portais l'écharpe tricolore ?»



ALSH LES GALOPINS

L'ALSH les Galopins et la résidence Belle-Viste mettent en place plusieurs projets d'animations en commun.

A près une première rencontre sur le thème d'Halloween, nos petits galopins ont partagé pendant les vacances de Noël une après-midi gospel et un loto. Ce dernier a été l'occasion de créer des équipes mixtes, enfants et résidents. Ils tiennent à remercier tous les commerçants du village qui ont généreusement offert de nombreux lots.



Actuellement, ils se retrouvent chaque mercredi pour un atelier graff. L'objectif est de peindre ensemble une fresque sur un des murs de la résidence, pendant 15 séances. Cette activité est encadrée par un animateur de l'association montpelliéraine Line Up.

MULTI-ACCUEIL LES LUTINS

Le 5 janvier, le personnel du multi-accueil les Lutins a convié enfants et parents à partager un moment de convivialité autour de la dégustation de la galette des rois.





ÉCOLES

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PATUS VISITE LA MAIRIE

À l'initiative de Madame le Maire et dans le cadre d'un travail scolaire sur la connaissance des institutions, les élèves des classes de CM1 de l'école élémentaire Patus sont venus visiter la mairie les 5 et 12 décembre derniers.

Is ont d'abord été reçus par Madame le Maire qui leur a notamment expliqué le fonctionnement de la mairie dans la Salle du conseil. Ils se sont ensuite rendus dans chaque service, afin de connaître leur rôle et leur mission. « Cette visite a été très bénéfique pour les élèves, car elle a donné du sens à un travail réalisé en amont par les enseignants », nous rapporte la directrice Chantal Auteroche. « Ils ont été à la fois intéressés et fascinés par la symbolique institutionnelle du lieu ».



Arrêt dans les bureaux de la Police municipale

NOËL DANS LES MATERNELLES



Repas de Noël à l'école maternelle Patus





PRÉSERVONS LA VIE CÔTÉ BIEN-ÊTRE!

La vie côté bien-être à Saint-Gély-du-Fesc, si chère à tous ses habitants, ne pourrait exister sans la participation de chacun d'entre nous, au respect de certaines règles élémentaires, qui relèvent le plus souvent du bon sens.

Ci Saint-Gély-du-Fesc est perçue et reconnue comme une ville agréable et tranquille, elle n'échappe pas à certains désagréments du Quotidien. Individuellement, essayons de faire en sorte que "vie côté bien-être" et "savoir-être" se confondent parfaitement.

STATIONNEMENT/CIRCULATION Piétons, cyclistes, voitures Chacun sa piste!

Laissons les trottoirs aux piétons!

Stationner ou s'arrêter en montant sur un trottoir, une piste cyclable, un passage piéton, ou encore un rond-point est considéré comme un stationnement gênant. Cela peut entraver la marche des utilisateurs, en les obligeant à contourner les véhicules sur la chaussée.

Or, la plupart du temps, il existe pourtant des places libres sur la voirie, à proximité immédiate. Pris individuellement, ces faits ne représentent pas un très gros risque pour la communauté, mais c'est la multiplicité des cas qui empoisonne la vie des piétons.

Rappelons que le trottoir est un espace exclusivement réservé

aux piétons, aux vélos parfois et aux personnes à mobilité réduite, à l'exception d'un ou deux évènements majeurs sur la commune pouvant justifier une certaine tolérance.

Lors des travaux d'aménagements de voirie, quand la configuration des lieux est possible, la municipalité veille au partage des voies en dédiant un trottoir dit partagé pour les piétons et les cyclistes.

Notre ville n'est pas un circuit!

S'il y a finalement assez peu de grands excès de vitesse, les petits dépassements sont nombreux. Pourtant, ils sont tout aussi dangereux. En France, près de la moitié des accidents mortels attribuables à la vitesse concernent des dépassements de moins de 10 km/h.

n ville, la limite de vitesse fixée par la loi est de 50 km/h. Depuis Lplusieurs années, la municipalité a réduit la vitesse à 30 km/h sur certains axes, ainsi qu'aux abords des écoles.

De plus, la commune s'est récemment dotée de cinq radars pédagogiques. Ils ont pour but de sensibiliser les usagers sur la vitesse maximale autorisée. Placés sur les avenues du Clapas, du Mas de Finet, des Cévennes, rue de Valmont et sur la route des Matelles, ils sont destinés à un usage permanent et viennent en complément du radar pédagogique mobile déjà mis en place.

En outre, des mesures vont être prochainement mises en œuvre sur la rue de Patus, particulièrement sujette aux excès de vitesse. Il sera procédé à une modification de sens de priorité aux intersections des rues des Iris et du Devois et de la rue de la Traversière, avec la matérialisation de cédez-le-passage.

Sensibiliser les enfants

Enfin, depuis décembre 2015, la municipalité mène une action de sensibilisation à la prévention routière auprès des élèves des écoles élémentaires, avec une partie théorique en classe et une partie pratique qui a lieu sur une piste d'éducation routière, située à proximité du cimetière de Valène. À l'issue de cet enseignement, sont délivrés aux enfants un permis piéton et un permis cycliste.

MA VILLE PROPRE

Détritus, déjections canines, embarras de la voie publique... Ramassez ce qui vous appartient!

Détritus

Même si Saint-Gély-du-Fesc est une ville propre, on retrouve à certains endroits différents détritus qui tapissent le sol (mégots, chewinggums, canettes, papiers...). Le lundi matin, l'état des parkings et de certaines places est révélateur des abus du week-end...



De plus, au pied des conteneurs, on découvre régulièrement des déchets qui n'ont pas vocation à rester stockés là (sacs, objets en verre ne passant pas dans l'emplacement dédié, encombrants...).

Déjections canines

Si la majorité des propriétaires de chiens ramassent les déjections canines de leur cher "toutou", certaines d'entre-elles se retrouvent comme "aimantées" sur le sol ou dans les espaces verts.

epuis mars 2014, la municipalité a installé des distributeurs de sachets en papier :

- à proximité du parc Fontgrande, au niveau du petit terrain de foot,
- à chaque extrémité de l'Esplanade du Devois.
- à l'entrée du terrain des Iris.

Si vous ne fréquentez pas ces lieux, vous devez bien sûr vous munir de vos propres sacs.

Cet équipement sera élargi en 2017.

Embarras de la voie publique

ors de la réalisation de travaux publics ou privés, il arrive quelquefois que des entreprises ou des particuliers entreposent des matériaux (graviers, sable, parpaings, ferrailles...), ou stationnent des engins de travaux sur des parties du domaine public : trottoirs, accotements, voies... Ces actions créent une gêne et un danger pour les usagers, qu'ils soient piétons, automobilistes, ou autres.

Il faut savoir que toute occupation du domaine public doit faire l'objet d'une demande d'autorisation, au moins 10 jours avant, auprès du service urbanisme de la mairie : 04 67 66 86 15.

Cette permission de voirie rend possible une déviation momentanée, ainsi qu'une signalisation appropriée.

Caméras de vidéo protection

e système de vidéo protection montre au quotidien toute son Lefficacité. Il permet de se prémunir contre la délinquance de proximité et dans bien des cas, d'identifier clairement les personnes qui commettent des actes de vandalisme (tags, embarras de la voie publique, dégradations diverses, vols...).

La commune compte actuellement 36 caméras et six autres sont prévues au budget de cette année.

Taille des haies

↑ chaque printemps, la végétation reprend ses droits, parfois au Adétriment de la sécurité. Il appartient à chacun d'être vigilant.

« Ma haie déborde-t-elle sur le trottoir ? Constitue-t-elle un embarras pour les piétons? Les branches de mon arbre masquent-elles un panneau de signalisation, un miroir ou diminuent-elles l'efficacité de l'éclairage public ? Autant de questions qu'il est aujourd'hui utile de se poser. »

Les propriétaires de haies, arbres, arbustes et autres plantations ont l'obligation de les élaguer. Il convient de les tailler deux à trois fois par an à une certaine hauteur, afin notamment de ne pas entraver la progression du camion poubelle.

Durant les périodes de repousse au printemps et à l'automne, la Police municipale effectue une campagne de sensibilisation auprès des propriétaires.

Interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre

e brûlage à l'air libre des déchets verts, qui peut être à l'origine de Ltroubles du voisinage, générés par des odeurs et la fumée, ainsi que la cause de la propagation d'incendie, nuit à l'environnement et à la santé. Il est donc interdit.

Les déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies, d'arbustes, élagage, débroussaillement), produits par les ménages, doivent être évacués vers la déchetterie ou broyés sur place. Il en est de même chose pour les entreprises d'espaces verts, qui doivent les éliminer par des moyens respectueux de l'environnement.

Pour chaque déchet, il y a une solution!

En plus de la présence sur notre commune de nombreux points d'apport volontaire pour le tri de vos papiers, verres et textiles, une déchetterie est à votre disposition.

Horaires d'ouverture

Lundi: 12h - 18h Samedi: 9h - 12h et 15h - 19h

Mercredi: 9h - 12h et 15h - 19h Dimanche: 10h - 12h

Vendredi: 9h - 12h et 15h - 19h

Pour accéder à votre déchetterie située au Pôle d'activités du Rouergas, vous devez posséder la carte Pass'pic. Pour cela, il vous faut vous rendre à la mairie, munis d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, d'une photo et d'une pièce d'identité (à défaut, du livret de famille).

BRUIT

Vous n'êtes pas seul du tout!

Réglementairement, le bruit devient gênant quand il est répétitif, intensif et qu'il dure dans le temps et ce, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Un animal, une chaîne hi-fi, une tondeuse, l'auto radio et son volume poussé à son maximum... Quels que soient la source et l'horaire, c'est la gêne qui compte.

Propriétaires d'animaux

es propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre les mesures permettant d'éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Deux roues

Deaucoup de motards ou de conducteurs de scooters modifient leur pot d'échappement pour se sentir plus en sécurité (plus on fait de bruit, plus on a de chance d'être perçu par les autres usagers), mais aussi et surtout parce qu'ils adorent entendre le son de leur moteur. C'est moins le cas des riverains, qui peuvent être gênés par un bruit jugé excessif.

Précisons que seuls les dispositifs d'échappement homologués sont autorisés car ils doivent respecter un certain nombre de décibels.

Bruits de voisinage

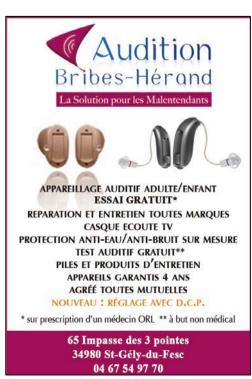
es travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers Là l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00, et de 14h30 à 19h30
- Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Les comptes-rendus des conseils municipaux des 14 décembre 2016 et 20 janvier 2017 sont disponibles sur le site Internet de la commune : www.saintgelydufesc.com









Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés

Suite à une circulaire du Ministère de la justice en date du 29 décembre 2016, l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés a été établie. Elle est matérialisée par la présentation d'un formulaire CERFA. renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale. À chaque sortie du territoire national, cette autorisation est à présenter accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire. Aucune démarche en mairie ou préfecture n'est nécessaire. Cette autorisation ne dispense pas les mineurs d'être en possession d'un titre de voyage en cours de validité (en fonction des exigences des pays : passeport, accompagné d'un visa s'il est requis, carte nationale d'identité).

Infos: www.saintgelydufesc.com

Rubrique "Formalités administratives", puis "Titres d'identité"

C.E.S.M.L - Approvisionnement électrique

La sécurité d'approvisionnement électrique de cet hiver s'annonce plus délicate à assurer que lors des années précédentes, en raison de l'indisponibilité de plusieurs sites de production alimentant les réseaux français. En cas de vagues de froid importantes et durables en dessous des normales de saison, le Réseau de Transport d'Électricité (RTE) pourrait être amené à mettre en œuvre des solutions exceptionnelles pour préserver l'alimentation électrique des Français et imposer à la C.E.S.M.L., ainsi qu'aux autres gestionnaires des réseaux électriques, d'appliquer ces mesures graduellement :

- En premier lieu, RTE interromprait la consommation de 21 sites électrointensifs volontaires, permettant de réduire ponctuellement les besoins
- -RTE pourrait ensuite donner ordre de baisser la tension de 5 % sur l'ensemble du réseau, réduisant ainsi la consommation, sans interrompre l'alimentation électrique. Cette mesure serait appliquée sur l'ensemble du territoire desservi par la C.E.S.M.L., ce qui dégraderait la qualité de l'alimentation électrique, se traduisant par des baisses de tension chez les clients, mais sans interrompre l'alimentation électrique.
- Enfin, en cas de déséquilibre extrême entre la consommation et la production, RTE pourrait avoir recours, en ultime solution, à imposer des délestages pour suspendre momentanément l'alimentation électrique d'une partie du réseau pour une durée maximale d'environ 2h consécutive. La taille de la partie de réseau délestée est proportionnelle au déséquilibre entre consommation et production à compenser. Il s'agit d'une manœuvre d'exploitation destinée à protéger l'ensemble du système électrique français et éviter un "black-out" généralisé. Elle doit être réalisée avec une réactivité immédiate pour être efficace.

Dans un tel cas de force majeure, le délai de prévenance de RTE envers les distributeurs d'électricité pour déclencher les manœuvres de délestage serait très court, de quelques minutes. En conséquence, la C.E.S.M.L. ne pourra pas prévenir ses clients ni en cas de délestage, ni lors du retour à la normale de l'alimentation électrique.

Il est important que les personnes dépendantes sanitairement de leur alimentation électrique, prennent toutes dispositions pour assurer ses besoins vitaux en cas de délestage.

Pour permettre à chaque consommateur de contribuer à la sécurité électrique, la C.E.S.M.L. recommande quelques gestes simples qui permettent de réduire la consommation dans les périodes les plus tendues (7h-9h et 18h-20h) :

- démarrer les appareils de lavage (lave-linge, lave-vaisselle...) en heures
- baisser la température des pièces de 1° à 2 °C avant de quitter son domicile, - éteindre la lumière dans les pièces inoccupées.

Infos: http://www.rtefrance.com/fr/eco2mix/eco2mix

Démarchage téléphonique : mise en garde

La C.E.S.M.L. invite ses clients à faire preuve de vigilance vis-à-vis de démarchages téléphonique réalisés actuellement en leur nom, au motif de devoir remplacer leur compteur par une installation LINKY. Or, elle ne prévoit pas la pose de ce type de compteur sur son territoire historique de desserte avant 2018. De plus, aucune entreprise n'a été mandatée pour le faire. Lorsque le déploiement sera planifié, la C.E.S.M.L. ne manquera pas de prévenir ses clients.

Jeunes lycéens étrangers

Brésiliens et Allemands, cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers se rendent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles

Renseignements : CEI-Centre Échanges Internationaux

Danielle Bordenave, 40, avenue Léonard de Vinci, 34970 LATTES 06 17 70 11 96 - danielle.bordenave@dbmail.com

Dons du sang - Merci aux donateurs

Le 26 décembre dernier, 112 volontaires dont 10 nouveaux donneurs, par leur geste généreux et bénévole, ont contribué à répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de la région, qui outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face aux nombreux accidents de la route.

Prochaine collecte: mardi 28 février, de 13h30 à 19h30, Salle culturelle Espace Georges Brassens

Claude Salagé

Hélène Salagé a le regret d'annoncer le décès de sa mère Claude Salagé, à l'âge de 78 ans. La municipalité s'associe à la douleur de la famille et des proches et leur exprime leurs plus sincères condoléances.

our diffuser des informations concernant les naissances, mariages e écès, adressez votre demande à la mairie.

MEILLEURS VŒUX POUR 2017!

Au personnel

Le 11 janvier dernier, Madame le Maire et le Directeur général des services ont présenté leurs vœux aux agents communaux et au personnel de la résidence Belle-Viste.

leur attention, le Directeur général des services, David ABouyer, a souligné l'importance des changements qu'ont subis en 2016 les métiers de la fonction publique. « Nos services se sont adaptés à chaque contrainte, sans rogner sur leurs autres missions, au caractère très varié - avec un budget de fonctionnement comparable aux années précédentes, voire moindre, démontrant ainsi combien vous avez su faire face au changement en réinvitant les modes de fonctionnement. » Madame le Maire, à son tour, met en exergue leur faculté d'adaptation, « je tiens à féliciter chaque équipe pour son professionnalisme... votre sérieux et votre implication sont des atouts essentiels pour la bonne marche de notre commune ».

Aux Saint-Gillois

Une assistance nombreuse était présente le lendemain pour la traditionnelle cérémonie des vœux aux Saint-Gillois, aux partenaires et représentants des forces vives de la ville.

'occasion pour Madame le Maire de dresser le bilan de L'année écoulée et de se projeter sur les douze mois à venir. Une année qui n'a pas été heureuse pour la France et l'Europe, commence-t-elle, avec « son lot de douleurs et de tristesses infinies». « Notre futur, notre civilisation, notre mode de vie sont visés ». « L'état d'urgence ne doit pas être banalisé... La réponse sécuritaire doit être à la hauteur ».

C'est d'ailleurs sur le volet sécurité que le bilan 2016 a débuté. L'année a été marquée par le renforcement du plan vigipirate et le déclenchement d'état d'urgence. Avec 36 caméras en fonctionnement, toutes les écoles et entrées de ville sont

désormais sous vidéo-protection. Une réserve communale de sécurité civile a été constituée avec 18 Saint-Gillois bénévoles. Ils viendront en appui des services municipaux dans le cadre du plan communal de sauvegarde. La ville s'est également dotée d'un système d'alerte sms, permettant de prévenir la population en cas de risques majeurs. En matière d'équipement, des aménagements extérieurs importants ont été réalisés avec notamment le parking du Forum, différents travaux de voirie, l'achèvement de la 8^e tranche du cimetière du Rouergas, et la création de six balades urbaines balisées. Au niveau environnemental, Michèle Lernout rappelle l'engagement de la commune dans une démarche 0 phyto pour l'entretien des espaces communaux, le changement petit à petit des éclairages publics en lanternes led... Autre chapitre important, celui de l'urbanisme, avec l'aboutissement du PLU, soumis à enquête publique dès le lundi suivant. Et de rappeler : « il a reçu un avis favorable des services de l'état, un avis unanime de la commission départementale des espaces naturels, agricoles et forestiers, du département et de la CCGPSL. Le périmètre du précédent projet (2013) a été considérablement réduit. »

Pour les projets à venir, sont annoncés, entre autres, l'agrandissement de la station d'épuration, la réhabilitation du bâtiment de l'ALSH Les galopins, la création d'un jardin du souvenir, la démolition des locaux de l'ancienne gendarmerie (qui appartiennent au département) pour laisser place à 14 villas et 6 logements individuels. En outre, différentes études seront lancées, notamment pour la salle de sport...





Saluant le concours de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup « à l'essor de notre commune », évoquant le développement de services tels que le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) et le Relais Infos Service Emploi (RISE), ainsi que son engagement dans le cadre de la programmation culturelle, Madame le Maire met en avant leurs ambitions communes, actant l'agrandissement et la mise aux normes de la déchetterie pour un achèvement des travaux fin 2018, le SCOT avec sa phase d'approbation qui devrait passer en cours d'année... et de nouveaux projets en commun encore à venir.

À quelques mois de la mi-mandat, Michèle Lernout déclare « Je mesure la responsabilité de ma fonction, mais je pense que c'est le plus beau des mandats, car c'est celui de la proximité, du contact, de l'action concrète... C'est une responsabilité qui impose toujours une certaine humilité. J'ai toujours la même passion, le même courage, la même détermination et le même optimisme ; j'y consacre toute mon énergie».

Elle remercie ensuite l'ensemble des acteurs de la vie locale, directeurs d'école, commerçants, entrepreneurs, viticulteurs, associations, « vous contribuez à faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre ».

Pour clôturer cette cérémonie, Michèle Lernout cite Antoine de Saint-Exupéry « pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible », avant de souhaiter à chacun ses meilleurs vœux et de continuer à faire vivre « un esprit de solidarité ».

RETRO

Express



Salon de l'Artisanat d'Art organisé par la municipalité,

Réception des bébés saint-gillois organisée par la municipalité, le 10 décembre 2016











Karine Goxes 07 78 90 60 40 Karine.goxes@gingko.pro

CHAQUE MOIS

LES PETITS JOUEURS

Une autre approche de la musique et des arts...

Pour le plaisir de nos jeunes mélomanes, une nouvelle association artistique et culturelle est présente sur notre commune. C'est Patrice Coppin, un saxophoniste bien connu des Saint-Gillois, qui est à l'origine de la création des "Petits joueurs".

Sax", comme tout le monde l'appelle à Saint-Gély-du-Fesc, est un passionné de musique, dont il a choisi de faire son métier. Il est également « totalement fasciné par le travail artistique avec les enfants et adolescents, dont il admire la sincérité, l'innocence encore préservée, mais aussi l'immense capacité créatrice, dès lors qu'on leur en laisse la totale liberté ».

À la rentrée scolaire 2015, hébergé par l'école de musique Le diapason, Patrice Coppin a donc constitué un groupe d'enfants de 7 à 9 ans, qui, tout au long de l'année, a écrit des textes, ajoutant mélodies et chorégraphies, dans le cadre d'un collectif. Il a dès le départ tenu à les rendre le plus possible autonomes, « afin de préserver au maximum l'imagination et l'esprit d'initiative ».

Et le bilan de cette saison artistique 2015-2016 a été remarquable. Il suffisait de passer une heure avec le groupe lors des séances hebdomadaires, « pour se rendre compte que ce projet répondait à une attente ». Ce sont d'ailleurs les enfants eux-mêmes qui en parlent le mieux : « On aime la musique », « c'est différent, y'a pas beaucoup de



groupes comme ça », « on s'amuse », « on est libre », « je ne pensais pas qu'il y avait autant de personnes qui aimaient la musique »...

... Où les jeunes sont à l'initiative de leur propre création

Constatant l'épanouissement de leurs enfants et les progrès concrétisés à plusieurs reprises sur scène, les parents ont souhaité s'impliquer et pérenniser cette expérience, en créant "Les petits joueurs" durant l'été 2016.

« Loin des méthodes habituelles et académiques de l'enseignement de la musique, c'est un plaisir de se retrouver face à des jeunes passionnés », explique le président de l'association, Laurent Guernault. « lls fournissent en une heure un travail immense, après une journée d'école, tout en s'amusant et en prenant un réel plaisir».

Les arts sollicitent le corps et tous les sens, ils constituent un tout et sont une véritable école de la vie »

Laurent Guernault
Président de l'association "Les petits joueurs"

En plus, dans le cadre de cette nouvelle structure, les jeunes ont l'occasion de rencontrer de grands musiciens, comme Emmanuel Pi Djob, leur parrain, Patrick Agullo, ou encore Pierre Diaz, tous soutenant l'initiative.

Pour l'avenir, l'association ne manque pas d'idées, avec à terme, « la volonté de développer une véritable synergie et interactivité entre tous les arts, vivants ou plastiques, entre écriture, musique et expression corporelle. »

Le Bureau

Président: Laurent Guernault Trésorier/secrétaire: Mélodie Vicedo Contact: 06 34 60 47 56 ou 06 35 33 96 84 lespetitsjoueurs34@gmail.com

ACTU

Culture

Saison culture le la Devoise le

Organisée par la municipalité

La 3^e Saison culturelle la Devoiselle est lancée! Encouragée par un public enthousiaste, qui se déplace toujours plus nombreux, la municipalité continue de faire la part belle à l'ensemble des disciplines du spectacle vivant.

L'objectif est de vous proposer une programmation à la fois "sur mesure", "exigeante" et "porteuse d'une vraie dimension de proximité".

Gérard Pansanel, *Timeless*, avec Rémi Ploton et Joël Allouche

Vendredi 24 février, à 20h30 - Salle culturelle Espace Georges Brassens

e guitariste et compositeur montpelliérain Gérard

Pansanel trace une voie personnelle et originale entre le jazz, les musiques improvisées et sa culture méditerranéenne.

Outre l'Orchestre national de jazz de Claude Barthélémy en 1989-1991, son parcours musical lui a fait rencontrer sur scène et en studio des artistes majeurs de la scène internationale jazz. Il donne des concerts dans le monde entier, participe à des projets pour la danse, le cinéma, le théâtre, enseigne lors de stages, de festivals, et se produit sur scène en trio ou en duo.



Le Grand Colossal Théâtre - Spectacle "Batman contre Robespierre"

Samedi 11 mars, à 20h30 - Salle culturelle Espace Georges Brassens

c'est l'histoire de Jean-Claude Barbès, un type bien, en tout cas qui n'a jamais rien fait de mal, en tout cas qui ne mérite pas la moitié de tout ce qui va lui arriver. Il a une femme, un fils, un appartement, un banquier, un emploi, des repas en famille avec son beau-frère le samedi, tout va bien. Comment va-t-il se retrouver à la fin de l'histoire en caleçon dans la rue? Pourquoi sera-t-il poursuivi par la ville tout entière? Quelqu'un finira-t-il par venir le sauver?

Entrée : $10 \notin / 5 \in$ (réduit). Réservation en mairie pendant les heures d'ouverture, ou sur place le jour même, une heure avant le spectacle, en fonction des places disponibles.

Plus d'informations : voir programme joint

PAUSE-CULTURE "Le lieu de travail : enfer ou paradis ?"

Intervenant: Frère Marie Pâques

Jeudi 23 février, à 19h. Salle culturelle Espace Georges Brassens Organisée avec le concours de la municipalité. L'entrée est gratuite.

a souffrance au travail est malheureusement un thème d'actualité récurrent. Il concerne aussi bien les salariés que les chefs d'entreprise. Pour le frère Marie Pâques, « mieux vivre et mieux faire vivre le lieu de travail », sont les enjeux de chacun des acteurs. Les premiers pourront en tirer « une source d'épanouissement personnel et les seconds, une amélioration de leur productivité ». Après avoir exploré en profondeur ce sujet, notre intervenant donnera quelques outils à mettre en place pour faire du milieu professionnel « un paradis ».

L'intervenant: Frère Marie Pâques. Aujourd'hui, moine semi-ermite, le frère Marie Pâques occupe son temps entre la vie de prière et de méditation, donne des conférences et participe à des séminaires sur le Sens. Il désire apporter sa contribution pour « *réenchanter la vie* ».

Attention : Votre Pause-culture aura lieu cette fois-ci à la Salle culturelle Espace Georges Brassens.

CONCERT DES CHORALES "CHŒUR BATTANT" ET "LE MADRIGAL DE NÎMES"

Samedi 4 mars, à 18h. Église Saint-Gilles. Participation libre

Après avoir écrit et mis en scène une série de spectacles teintés de chansons françaises, Chœur battant remonte sur scène avec un répertoire "plus classique", navigant du baroque au contemporain. Forte de ses 15 années d'expérience, la chorale saint-gilloise conserve à la fois toute son originalité et son exigence vocale et musicale.

Le chœur recevra ce jour-là le Madrigal de Nîmes, un groupe d'une cinquantaine de choristes reconnu dans la région pour ses

choristes reconnu dans la région pour ses interprétations de grandes œuvres, dont la dernière en date, "La petite messe de Rossini".

Les deux chorales chanteront d'abord chacun leur répertoire avant de se regrouper pour trois chants, dont le célèbre cantique de Jean Racine de Fauré.







PRADES SAINT-GÉLY TENNIS DE TABLE

Les jeunes pongistes de Prades Saint-Gély tennis de table ont terminé l'année 2016 par l'organisation d'un tournoi de Noël le 13 décembre dernier. Le club est désormais rentré dans la 2^e phase de compétition qui se déroulera jusqu'au mois de juin.

ors du tournoi de Noël, pas moins de 30 jeunes pongistes s'étaient donné rendezvous. Certains, vainqueurs du tournoi, font déjà partie des espoirs du club : Adrien Adelizzi, dans la catégorie des moins de 11 ans, Séverin Loeb, dans celle des moins de 13 ans et Vincent Huet, chez les moins de 15 ans. Pour d'autres, c'était l'occasion de découvrir la compétition ou de "se frotter" à un niveau plus élevé.



Avec 80 licenciés, le club avait débuté la saison en septembre dernier à partir d'un effectif stable. À l'issue de la première phase de compétition en championnat par équipe qui s'est déroulée jusqu'à la fin du mois de décembre, l'équipe 1 est descendue de régional 2 à régional 3. « De nombreuses blessures se sont ajoutées au départ de notre meilleur élément, Florian Guerrero », explique Jean-Michel Queré, trésorier de l'association. L'équipe 2 se maintient quant à elle en régional 3, grâce à l'apport de jeunes juniors « en progression ».

Début de la deuxième partie de saison

La deuxième partie de saison a débuté sur notre commune par une première journée de compétition réussie le dimanche 15 janvier. L'équipe 1 a battu Mende par 9 victoires à 5 et l'équipe 3 a gagné face à Montady-Capestang par le même score.

En individuel, précisons que « *la meilleure joueuse du club* », Émeline Ferreira, joue actuellement en championnat féminin dans une entente avec Montpellier et vient de remporter les individuels en national 2. Elle monte donc en national 1 et a disputé le 3^e tour les 28 et 29 janvier derniers à Deauville. Si les performances globales des pongistes confirmés sont valorisées, le club ne laisse pour autant pas de côté les nouveaux jeunes licenciés débutants. Ils peuvent participer à un championnat départemental qui se déroule à Mèze sur 14 samedis après-midi. Cinq équipes saint-gilloises y participent, contre trois l'année précédente.

Infos: www.psgtennisdetable.fr

SAINT-GÉLY SAINT-CLÉMENT BADMINTON

Depuis sa création en 2005, le Saint-Gély Saint-Clément badminton bénéficie d'un nombre de licenciés et d'un niveau de performances en constante augmentation. L'organisation sur notre commune de son premier tournoi de l'année les 7 et 8 janvier derniers illustre parfaitement cette évolution ascendante!

haque jour, plus de 100 joueurs ✓étaient présents pour le 3^e tournoi départemental adulte de la saison. Nos joueurs ont une nouvelle fois été à la



hauteur des attentes, avec notamment de nombreux compétiteurs présents en demi-finale. La deuxième marche du podium a même été atteinte par Bruno, en simple homme régional, mais aussi par Thibault, Bastien, Damien et Thomas, au niveau départemental. Au terme d'une finale disputée, Magali et Camille ont remporté le titre en double mixte départemental. Dans le classement le plus élevé, Marion et Thuy-nhi ont aussi emporté le tournoi, en double dame régional, tandis que Pascale et Laurine ont gagné celui du double dame départemental.

REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés offert par la municipalité a fait salle comble. Très attendu, cet évènement est l'occasion de partager un moment convivial et festif autour d'une "bonne table".

Avec en toile de fond les années yéyés, nos aînés ont réalisé un véritable "bond en arrière" et écouté, pendant le repas, tous les plus grands succès des années 60 et 70. Toute la génération « Salut les

copains » s'est invitée sur scène. De Sheila, France Gall, Antoine, en passant par Serge Lama, Sylvie Vartan, Johnny Halliday... Ce fut un véritable plaisir pour nos seniors qui n'ont pas hésité à entonner les plus illustres tubes.

À la fin des réjouissances gustatives, l'ambiance musicale est montée d'un ton, entraînant ainsi l'ensemble les convives sur la piste de danse!



FETE DES GRANDS-MERES

Représentation théâtrale "Les hommes préfèrent mentir"

Un spectacle drôle et rythmé

Dimanche 5 mars, Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 15h30 Offert par la municipalité.

Les grands-pères sont les bienvenus.

Écrite par Éric Assous et interprétée par la compagnie du Triangle, cette pièce vous racontera une histoire très actuelle, riche en rebondissements et en phrases percutantes. Avec virulence et causticité, l'auteur dresse ici un constat cynique et drolatique du couple et ses relations houleuses. Tous les ingrédients seront sur scène pour vous offrir une soirée explosive!

Le pitch

« Simon, psychanalyste, doit annoncer à Olivia, son épouse, qu'il la quitte pour vivre avec Anne-Catherine. Mais, ce soir-là, Olivia a invité Aurélie, son amie, et deux copains célibataires de Simon, Sam et Richard. Cette soirée d'aveux va vite se transformer en une accumulation d'imprévus. »



Reprise des ateliers

• Créativité (65 ans et +)

Salle Fontgrande - Depuis le mercredi 11 janvier Un mercredi sur deux, de 14h30 à 17h

• Informatique (60 ans et +)

Pôle jeunesse et culture du Devois - À partir du mercredi 22 février Les mercredis, de 9h30 à 11h30. 10 séances (hors vacances scolaires)

Mémoire (65 ans et +)

Salle Fontgrande - À partir du mardi 21 février Les mardis, de 10h30 à 11h30

Infos/inscriptions : Mairie, 04 67 66 86 08

CULTURE

Bibliothèque pour tous

A VOTRE ATTENTION...

Pendant les vacances d'hiver du 6 au 17 février, la bibliothèque sera ouverte pour le prêt de livres : les mardis de 17h à 19h et les samedis de 9h30 à 12h.

Pôle Jeunesse et Culture • 418 Rue du Devois • 34980 Saint-Gélv-du-Fesc • Tél. 04 67 84 36 07

Février 2017

ROMAN APPANAH Natacha

ARBOL Victor Del BERG Eric BLOTTIERE Alain

BOUDOU Josette CLOAREC Françoise L'Indolente COPLETON Jackie La Voix des vagues DELACOURT Grégoire Danser au bord de l'abîme

Tropique de la violence (Prix Femina Lycéens 2016) La veille de presque tout (Policier) La Maison des brouillards (Policier)

Comment Baptiste est mort (Prix Décembre et Prix Jean GIONO 2016) La Gloire d'Amélia **BOURDON Françoise** Les Roses sont éternelles CARETTE Bertrand La Fosse aux louves

FLAGG Fannie HOFFMAN Alice

DONGALA Emmanuel La Sonate à Bridgetower FERRANTE Elena Celle qui fuit et celle qui reste Nous irons tous au paradis Un Mariage contre nature INDRIDASON Arnaldur Opération Napoléon (Policier) Le Fléau de Dieu - à l'ombre du diable

JAPP Andréa H T. II (Policier) KERSAUSON Olivier De Promenades en bord de mer et

LAND Ali **LINK Charlotte** MINARD Céline **PENNAC Daniel**

QIU Xiaolong

étonnements Le sang du monstre (Policier) L'Emprise du passé (Policier) Le Grand jeu Le Cas Malaussene - Ils m'ont menti T. 1 Il était une fois l'inspecteur Chen (Policier) STEEL Danièle **VENET Emmanuel WERBER Bernard** WINSLOW Don

DOCUMENTAIRE

PICQ Pascal PERIODIQUE CA M'INTERESSE

GE0 HISTORIA **SCIENCE & VIE**

Un Parfait inconnu Marcher droit, tourner en rond Demain les chats Cartel (Policier)

CYRULNIK/LEMOINE La Folle histoire des idées folles en psychiatrie Premiers hommes

> Nos émotions comment en faire nos alliées N° 431 Tahiti et la Polynésie N° 455 Le Clan Bonaparte N° 841 A quoi pensent les bêtes N° 1192

Participez au prix Hors Champ!

Votre bibliothèque invite ses lecteurs à voter pour le prix Hors Champ organisé par l'Union nationale culture et bibliothèque pour tous.

Il suffit de classer les quatre romans proposés ci-dessous selon votre préférence.

Toute l'équipe se tient à votre disposition pour plus d'information et compte vivement sur votre participation.

- Clémentine Beauvais Songe à la douceur Sarbacane
- Guillaume Guérard Shots La Rouerque (La brune)
- Max Porter La douleur porte un costume de plumes -
- Rui Zink L'installation de la peur Agullo Infos: www.uncbpt.fr

Félicitations à Sylvie Thiolet qui est arrivée en 7º position au concours national de la Semaine de l'écriture, dans la catégorie des + de 60 ans. Elle avait participé à un atelier d'écriture organisé le 8 octobre dernier à la Bibliothèque pour tous.









75 imp. des Trois Pointes - ZAE La Tour du Lauzard - 34 980 St Gély du Fesc

Saint-Gély Avenir

Accession au Logement social

Depuis de nombreuses années, notre commune a accumulé un retard important sur le logement social. Une amende importante au titre de la loi SRU est infligée à la commune, cette amende s'élevait en 2016 à 250 000 €. Somme qui impacte fortement le budget de notre commune et qui nous interdit de développer des projets structurants.

La nouvelle majorité a infléchi sa position en adoptant un PLU conforme aux enjeux de notre société. Notre action politique a largement contribué à faire admettre la nécessité de construire des logements accessibles aux revenus modestes. Il est de plus en plus difficile de se loger dans notre région. Par ailleurs, certaines circonstances de la vie peuvent faire que chacun d'entre nous devienne demandeur d'un logement social. Et ce n'était pas gagné lorsque nous entendions certains membres de cette majorité expliquer aux Saint-Gillois que l'opposition voulait construire des tours identiques à celle de la Paillade! Il reste maintenant à franchir une étape supplémentaire : la transparence. Loin de nous l'idée de suspecter un clientélisme. Cependant, nous avions demandé lors du précédent mandat que soit mise en place une commission d'attribution et que soient communiqués des critères d'attribution. Bien entendu la présence d'un membre de l'opposition à cette commission garantirait l'intégrité de ladite

Nous reformulons à nouveau cette demande et attendons la mise en place de cette commission. Jacques Serain, Véni Michel, Gilles Frontin

Mieux vivre ensemble à Saint-Gély

Chers ami(e)s, Saint-Gillois et Saint-Gilloises, lors du dernier conseil municipal de l'année 2016 <u>j'ai voté contre</u> la nouvelle répartition des sièges au conseil de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

La loi du 9 mars 2015 prévoit pour Saint-Gély-du-Fesc 12 sièges sur 68 soit à peu près le rapport proportionnel du nombre d'habitants de notre commune sur celui de la population totale du Grand Pic Saint Loup.

Néanmoins l'on peut y déroger par un accord local entre les communes, <u>ce que s'empressent de faire</u> <u>Mme le Maire et son équipe.</u>

Cet accord est, pour nous, Saint-Gillois, <u>pénalisant</u> puisqu'au lieu de nous accorder 12 sièges sur 68, comme le prévoit la loi, <u>Mme le Maire accepte de réduire notre représentation</u> à 10 sièges sur 62. Suite à mon questionnement à ce sujet, lors du conseil municipal, Mme le Maire me répond qu'elle en a décidé ainsi sans autre forme d'explication! <u>Mme le Maire accepte donc sciemment que notre commune soit sous-représentée à la communauté de Communes!</u>

Il est inacceptable que notre représentation baisse alors que <u>l'intercommunalité augmente toujours</u> <u>plus nos impôts : là, pas de réduction !</u>

Fabrice ARGUEL 06 68 60 23 80 fabricearguel@gmail.com

À gauche toute

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

La DGF fait partie des budgets des collectivités territoriales, de la Commune à la Région. Elle est versée par l'État. C'est un moyen de redistribution de l'impôt qui vise à atténuer les écarts de revenus entre collectivités.

Elle baisse depuis 3 ans. Cela continuera en 2017. À cette baisse s'ajoute l'obligation, pour les communes, d'assumer le coût de mesures, toujours plus nombreuses, qu'elles n'ont ni décidées, ni anticipées.

Actuellement les villes s'adaptent, trouvent des solutions! Mais que faire en 2018 si l'on reste sur la même politique? (voir les programmes des candidats de droite, FN et sociaux libéraux)

La diminution de la DGF doit être STOPPÉE!!! Il faut l'augmenter. C'est possible!

Et pas avec une partie de la TVA, l'impôt le plus injuste!

D'abord redonner une place prépondérante à la fiscalité directe progressive, et diminuer la TVA à 15 % tout en la supprimant sur les produits de première nécessité.

Également, réviser les valeurs locatives foncières datant des années 70.

Enfin, mettre en place de nouveaux critères de péréquation.

JM Lalande 0677206526 BONNE ANNÉE 2017!

Saint-Gély Bleu marine

CHANCE OU TRAHISON? Nous savons, par les chiffres, « dialog' » de juillet, que l'immigration que subit notre Pays est une invasion voulue car on cache l'origine de cette augmentation de population(*). Depuis 1958, entre une immigration encouragée que la situation de l'emploi aurait dû écarter, et une invasion de clandestins, tolérés, tous les dirigeants sont complices. [À ST-GÉLY il y a les « idiots utiles » (on espère) qui ont autorisé des lotissements sans précaution pour éviter les indésirables]. Il est permis de se demander comment aurait été appréciée l'action du Gt de Vichy (1940-44) si celui-ci avait décidé immigration et naturalisation de centaines de milliers de civils Allemands. Est-ce que ce processus aurait été considéré comme un acte de haute trahison? Ou bien aurait-on dû estimer que tous *ces immi*grants auraient été une chance pour la France? Comme ces milliers de *clandestins* qu'on impose partout en France!

Charles GALTIER « galtier.charles@orange.fr ».

(*) « Depuis 40 ans, on nous dit qu'on est cinq millions. Comme si ces 5 millions de travailleurs immigrés n'avaient pas fait d'enfants... peut-être 15 ou 20 millions » Azouz Begag, ancien ministre chiraquien.

FOCUS

BERNARD BOURRIÉ, ce passeur d'histoires...

La rédaction du Dialog' est allée à la rencontre de Bernard Bourrié, auteur saint-gillois d'un essai historique publié en mai 2016 intitulé Passeurs d'histoire(s), dans lequel il relate la vie de personnages connus ou non reconnus à leur juste valeur, qui par leur volonté et leur courage, ont modifié le cours de l'histoire de notre région.

Au départ, cet ancien chercheur en immunologie n'était pas vraiment destiné à se lancer un jour dans l'écriture d'un ouvrage. Mais au fil du temps, Bernard Bourrié a ressenti l'envie de mieux connaître l'histoire de notre région et de ses personnalités, puis de les faire découvrir. Il a alors choisi d'évoquer des personnages qu'il a croisés au cours de ses nombreuses "explorations régionales", dont les noms lui étaient pour la plupart inconnus, mais qui, après quelques recherches, se sont révélés être de ceux qui ont bâti notre région.

Un recueil de faits historiques

L'auteur a abordé son travail de recherche sereinement. Il faut dire que sa carrière scientifique lui a appris la patience et la rigueur, deux qualités qui lui ont été très utiles dans l'écriture de son ouvrage. Il a commencé par rassembler, puis consulter de multiples documents provenant de différentes sources. Constatant que certains faits historiques n'étaient pas toujours identiques, vérifiables ou interprétés de la même manière, il a alors décidé de se rendre sur le terrain et de rencontrer les spécialistes de la période. Les "gens du coin" l'ont d'ailleurs toujours bien accueilli et ont tout fait pour qu'il puisse se procurer des documents rares. « Et quelques fois, ne sachant pas où se cachait l'exacte vérité, j'ai préféré abandonner un chapitre », nous



confie-t-il. Ce travail de recherches et de documentation a duré près de quatre ans et à l'arrivée, le résultat est saisissant!

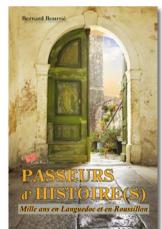
L'ouvrage est construit comme « une revue de vulgarisation historique », largement documentée par des dessins et des photographies qui rendent les personnages plus vivants et proches du lecteur. « Cette "vulgarisation" me permettait de rendre compte de la manière dont ces personnages "se sont passé le relais", pour modifier le cours de l'histoire».

Il est également élaboré comme « *un document scientifique* » et se rapporte très souvent à des livres plus spécialisés, permettant ainsi au lecteur de compléter "son information".

Passeurs d'histoire(s) rapporte donc en quinze chapitres, « la vie et l'œuvre d'hommes et de femmes, qui par leurs actes, ont marqué leur temps et pour beaucoup encore le nôtre ». On y croise aussi bien de grands médecins comme Gui de Chauliac et Guillaume Rondelet, d'illustres vétérinaires, comme Pierre-Victor Galtier, mais aussi Pierre-Paul Riquet, le père du Canal du Midi, ou Folco de Baroncelli, "l'inventeur" des traditions camarguaises. D'Arago, qui a participé à l'abolition de l'esclavage, à Planchon, qui a sauvé la viticulture française, ce sont autant de personnages presque inconnus qui ont construit 1 000 ans d'histoire d'une région, qui de par sa position

stratégique, a vu de nombreuses civilisations fouler son sol.

Avec "Passeurs d'histoire(s)", Bernard Bourrié a été saisi "du virus" de l'écriture et des recherches historiques. Il a décidé de poursuivre "son œuvre", en se lançant dans la rédaction d'un deuxième ouvrage qui s'annonce tout aussi passionnant. Il portera sur l'épopée des pionniers de la chimie et la saga des médicaments qui ont bouleversé la médecine.



Éditeur : Le Papillon rouge

Bernard Bourrié vous présentera son livre Passeurs d'histoire(s lors du prochain Salon du livre ancien et moderne (voir page 8).



Stores - Menuiseries - Pergolas

490 route de Mauguio - Les Garrigues 34130 Saint-Aunès

04 67 60 65 72

www.atelier19.fr





* Sur présentation de cette parution, un bilan diététique découverte de 15 mn. Offre sans obligation d'achat valable une seule fois par personne jusqu'au 31/12/2017.



14^e SALON DU LIVRE ANCIEN ET MODERNE

Dimanche 19 février, de 10h à 18h. Espace Georges Brassens. Entrée libre

Une vingtaine de bouquinistes ont répondu à l'appel lancé par l'association "Les compagnons du livre". Ils viendront les mains chargées de plus de 10 000 livres! Et il y en aura pour toutes les bourses, avec des prix allant de 5 euros et pouvant atteindre plusieurs centaines d'euros pour de véritables œuvres d'art.

lifférentes démonstrations sur les métiers du livre seront proposées grâce à la présence d'une relieure et restauratrice de livres anciens, une relieure-marqueterie, une créatrice de marque-pages en or, un peintre/graveur/éditeur et des membres de l'atelier "La petite usine à taille douce" de Frontignan.

Focus sur "La petite usine à taille-douce"

Cet atelier de gravure itinérant vous apprendra les différentes étapes de la taille-douce*, du dessin au nettoyage, en passant par la taille, l'encrage, l'essuyage et l'impression. Autour de plusieurs postes de travail, les participants créeront à partir de leur imagination les décors et costumes de personnages en 10-20 minutes. Chaque gravure sera au final numérisée et assemblée pour créer un film d'animation devant vos yeux.

* L'ensemble des procédés de gravure en creux sur une plaque de métal.

Rencontre avec les auteurs locaux

Pour la 3e année, des auteurs locaux vous accueilleront dans le hall de la Salle culturelle Espace Georges Brassens et vous présenteront leurs derniers ouvrages.

• Serge Rubio – "Faubourg Saint Dominique, Montpellier".

Serge Rubio nous embarque dans une saga familiale qui se déroule des années 1940 à nos jours dans le faubourg Saint-Dominique. Ce lieu ne disait plus rien à personne, sauf à l'auteur, qui l'a découvert par hasard. L'action va alors se dérouler autour de cette avenue disparue.

• Florence Dalbes - "Le Bunker".

217 personnes écoutent avec attention les discours inauguraux d'un espace culturel souterrain unique en son genre. C'est à ce moment qu'une catastrophe se produit.

Toutes ces personnes se retrouvent bloquées à cause d'un éboulement. Malgré la présence de ressources vitales, chaque individu se demande combien de temps il va tenir...

• Florence Ferrari – "Le passeur d'âme".

C'est l'histoire d'un prêtre parti s'installer en Algérie pour y fonder un orphelinat. Il y recueille les enfants des colons décédés. Il se bat contre l'indifférence, les préjugés, la sous-alimentation, les maladies, les intempéries et... sa hiérarchie.

Jacques Jung – "Vengeances en Creuse".

Jacques Jung va vous plonger dans la Creuse des années 60, où la technologie est encore loin d'avoir pris le contrôle de la société. Un inspecteur

va prendre en charge une affaire d'assassinat, où des conclusions hâtives ont été prises vis-à-vis d'un suspect un peu trop "parfait" et idéal.

• Bernard Bourrié - "Passeurs d'histoire(s)".

L'écrivain relate la vie d'hommes et de femmes, qui par leur volonté et leur courage ont modifié le cours de l'histoire de notre région. Ces personnes hors du commun ont disparu de notre mémoire, mais pour notre auteur, « ils méritent d'être connus ». Voir page 7

- Justine Savy "S'en souvenir".
- « Que se passerait-il si en une nuit, tous vos rêves disparaissaient ? Si vous vous endormiez à quinze ans, et que vous vous réveilliez à trente-trois ans, sans aucun souvenir?»

Cette jeune auteur saint-gilloise née en 2000 s'est brillamment lancée dans l'écriture de son premier roman.

• Georgie Rod – "Humains ou pantins"

Au travers la vie d'une famille. Georgie Rod nous fait vivre dans deux mondes différents : la terre et l'au-delà. L'un ne pouvant exister sans l'autre, on est en droit de se poser ces questions : quel est celui qui mène l'autre? L'homme est-il un humain ou un pantin? Fiction ou réalité?

VINCENT MOSCATO

Spectacle organisé par le Comité des fêtes. Samedi 4 mars, à 21h

Salle polyvalente Espace Georges Brassens

Avec son nouveau spectacle "Au galop", « Vincent Moscato revient sur les planches pour faire de la résistance. En éclaireur, il traverse le bois de Boulogne et installe son camp familial aux alentours. La verve épaisse et le ton fleuri, on entre en scène avec lui pour se fendre de rire sur tout et sans mépris ».

Tarifs: • catégorie 1 : 38 € • catégorie 2 : 35 €

Prévente: Coin presse / La Maison du fromage /

VB Studio Vitality's (Juvignac)

Infos: Facebook: Comite-fete-gely - www.comite-st-gely.fr



AGENDA

FÉVRIER

Du lundi 6 au mercredi 8

Stage de basket organisé par Saint-Gély basket-ball Salle Maurice Bousquet, de 9h à 17h 10 € la ½ journée/15 € la journée (repas tiré du sac) Inscription sur www.saintgelybasketball.com

Du lundi 6 au vendredi 10

Stage de découverte du cirque pour les enfants de 3 à 6 ans organisé par Art vivants

Salle culturelle Espace Georges Brassens, de 10h à 12h ou de 13h à 15h Information et inscription: 06 83 24 78 55 / association.artsvivants@gmail.com Réservation conseillée : 70 €

Du jeudi 9 au vendredi 10

Stage de tennis de table pour les 8-18 ans organisé par Prades Saint-Gély tennis de table Salle Rompude, de 10h à 12h et de 13h à 15h 20 € pour les non licenciés / 10 € pour les licenciés Inscriptions à : eric.perrotin1@free.fr

Dimanche 19

Salon du livre ancien et moderne organisé par les Compagnons du livre, en partenariat avec la municipalité

Espace Georges Brassens, de 10h à 18h. Entrée libre Voir ci-dessus

Jeudi 23

Pause-culture organisée avec le concours de la municipalité

Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 19h "Le lieu de travail, enfer ou paradis?" Intervenant: Frère Marie Pâques. Entrée libre. Voir page 5

Vendredi 24

Saison culturelle La Devoiselle - 3e édition Concert de Gérard Pansanel, Timeless. avec Rémi Ploton et Joël Allouche Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 20h30

Entrée : 10 €/ 5 € (réduit). Réservation en mairie, ou sur place, le jour même,

une heure avant le spectacle, en fonction des places disponibles. Voir page 5 + programme joint

Loto organisé par le Lions club Montpellier -La Séranne

Au bénéfice des actions sociales de l'association Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 15h30

MARS

Samedi 4

Concert "classique" de deux chorales - le Madrigal de Nîmes et le Chœur Battant de Saint-Gély-du-Fesc Église Saint-Gilles, à 18h. Participation libre. Voir page 5

Spectacle Vincent Moscato organisé par le Comité des fêtes

Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 21h Tarifs : - catégorie 1 : 38 € - catégorie 2 : 35 €. Prévente : Coin presse/La Maison du fromage. VB Studio Vitality's (Juvignac). Voir ci-dessus

Dimanche 5

Fête des Grands-mères organisée par la municipalité. Spectacle de la compagnie du Triangle "Les hommes préfèrent mentir"

Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 15h30 Voir page 6

Loto de l'école élémentaire Grand'Rue

Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 17h

Saison culturelle La Devoiselle - 3e édition Spectacle "Batman contre Robespierre" proposé par la municipalité dans le cadre des 6^e rencontres des cultures en Pic Saint-Loup et présenté par l'association Melando

Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 20h30 Entrée : 10 €/ 5 € (réduit). Réservation en mairie, ou sur place, le jour même, une heure avant le spectacle, en fonction des places disponibles. *Voir page 5 + programme joint*

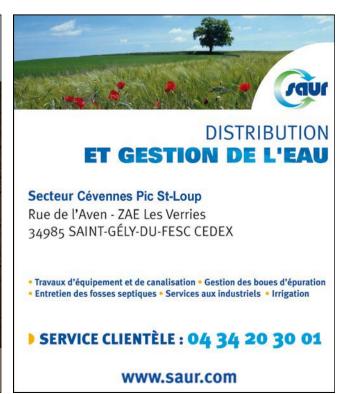
Dimanche 12

ST-GELY PRATIQUE

Loto du Saint-Gély basket-ball Salle polyvalente Espace Georges Brassens, à 16h

Représentation théâtrale de la compagnie de l'Ellipse "Tes désirs font désordre" organisée par l'association De La Pierre A L'Olivier Salle culturelle Espace Georges Brassens, à 18h Entrée : 10 €/5 € (réduit) - Au profit des blessés





<u>(NUMEROS DIRECTS)</u> ACCUEIL-RENSEIGNEMENTS:..... .04 67 66 86 00 . 04 67 66 86 08 ANIMATION JEUNESSE ET SPORT : .04 67 66 86 09 .04 67 66 86 10 .04 67 66 86 15 .04 67 66 86 16 .06 86 68 90 75 POLICE MUNICIPALE :06 86 68 90 75 CABINET DU MAIRE :... .04 67 66 86 02 DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES :04 67 66 86 03 .04 67 66 86 03 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE :... TÉLÉCOPIE :. .04 67 66 86 27 ADRESSE INTERNET: www.saintgelydufesc.com ADRESSE COURRIEL: mairie@saintgelydufesc.com

⇐ EN CAS D'URGENCE... MÉDECINS DE GARDE : PHARMACIES DE GARDE (24h/24 et 7j/7): 04 67 91 73 00 0800 47 33 33